



Conseil économique et social

Distr. générale

30 janvier 2023

Français

Original : anglais

**Commission économique pour l'Afrique
Comité d'experts de la Conférence des ministres
africains des finances, de la planification et du
développement économique**

Quarante-et-unième réunion

Addis-Abeba (hybride), 15-17 mars 2023

Point 3 de l'ordre du jour provisoire*

**Évolution récente de la situation économique
et sociale en Afrique**

Évolution récente de la situation économique et sociale en Afrique

I. Résultats économiques

A. Croissance modérée et perspectives

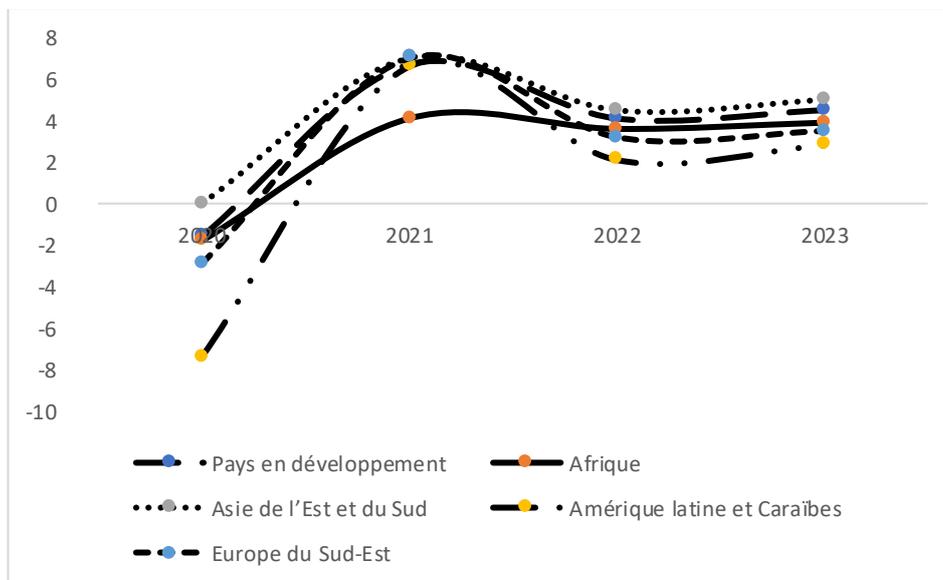
1. L'activité économique mondiale a ralenti en 2022, du fait d'une baisse de la croissance des principales économies. En effet, on prévoit que les taux de croissance de la Chine, de l'Union européenne, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et des États-Unis d'Amérique s'établiront à 3,0 %, 3,1 %, 3,6 % et 1,6 %, respectivement, chiffres nettement inférieurs à ceux de 2021. Cette baisse, principalement due au conflit entre la Fédération de Russie et l'Ukraine, a exacerbé les effets sociaux et économiques de la pandémie de coronavirus (COVID-19). Le conflit a éclaté au moment où les économies africaines se remettaient des effets néfastes de la pandémie, ce qui a encore assombri les perspectives de croissance économique en Afrique. Le ralentissement de l'économie mondiale, la hausse des prix alimentée par le conflit ukrainien, les changements climatiques et la détérioration des conditions économiques et financières internationales ont eu des effets négatifs sur la croissance en Afrique, qui est passée de 4,6 % en 2021 à 3,6 % en 2022, plombée par les multiples chocs économiques survenus pendant cette période¹. Il n'empêche que, dans le monde en développement, l'Afrique a été la région qui a connu la plus forte expansion après l'Asie de l'Est et du Sud (4,5 %) (voir figure D).

* E/ECA/COE/41/1.

¹ Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, *Situation et perspectives de l'économie mondiale en 2023* (New York, Nations Unies, 2022) et estimations et prévisions de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), janvier 2023.



Figure I
Croissance réelle du produit intérieur brut dans les régions en développement, 2020-2023
 (en points de pourcentage)



Source : Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, *Situation et perspectives de l'économie mondiale en 2023* et estimations et prévisions de la CEA, 2023.

2. À l'instar de ce qui s'est passé dans le reste du monde, la croissance en Afrique a considérablement diminué au cours de l'année écoulée pour atteindre un taux de 3,6 % en 2022, après un rebond à 4,6 % à la suite de la crise de COVID-19 en 2021. L'augmentation de la demande mondiale, la hausse des prix du pétrole brut (qui a surtout profité aux pays exportateurs de pétrole), l'assouplissement des restrictions liées à la COVID-19 dans la plupart des pays et l'accroissement de la consommation intérieure et des investissements qui en a résulté ont largement contribué au rebond initial².

B. Les moteurs de la croissance

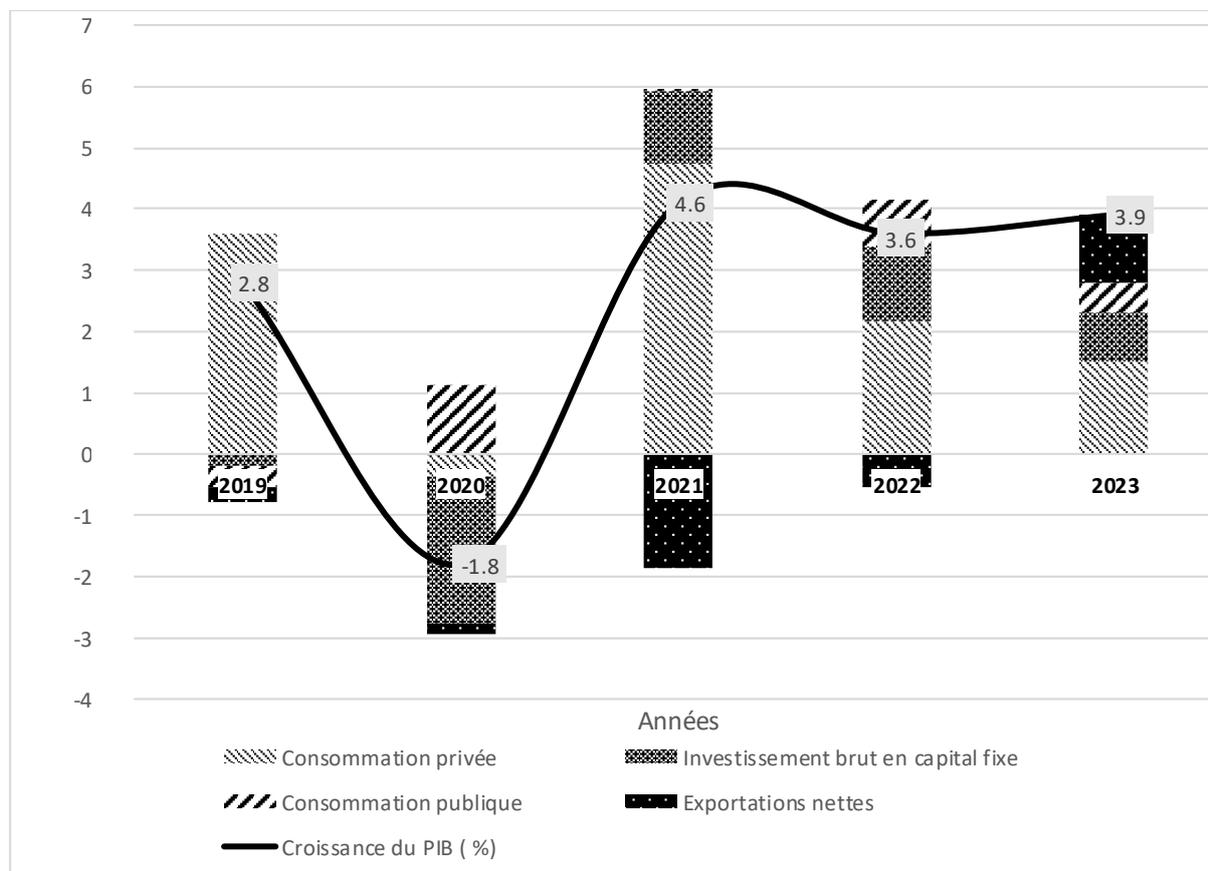
3. La consommation privée et l'investissement brut en capital fixe ont stimulé la croissance en Afrique en 2022 (voir figure II), tandis que les exportations nettes l'ont plombée. La consommation finale des administrations publiques a augmenté, contribuant à hauteur de 0,8 point de pourcentage à la croissance du produit intérieur brut (PIB) en 2022. Toutefois, la contribution de la consommation privée à la croissance du PIB a été nettement inférieure à celle de 2021, dans un contexte de resserrement de l'économie mondiale décidé par les autorités monétaires pour lutter contre les pressions inflationnistes. La région a connu une amélioration des exportations nettes et de la consommation publique, les exportations ayant augmenté en raison de l'amélioration de la demande mondiale dans un contexte de hausse des cours mondiaux de certains produits de base tels que le charbon et l'aluminium³. Les exportations nettes et la consommation privée devraient être les principaux moteurs de la croissance jusqu'en 2023 ; toutefois, le resserrement des politiques monétaires mondiales devrait peser sur les investissements sur le continent. En ce qui concerne leur structure, les économies africaines continuent d'être tirées par le secteur des

² Groupe de la Banque africaine de développement, *Perspectives économiques en Afrique 2022 : Soutenir la résilience climatique et une transition énergétique juste en Afrique* (Abidjan, 2022).

³ Cesar Calderon et autres, "Food system opportunities in a turbulent time", *Africa's Pulse*, n° 26 (Washington, Banque mondiale, 2022).

services, suivi des secteurs industriel et agricole, avec une contribution moyenne estimée à 56,2 %, 29 % et 19,3 %, respectivement⁴.

Figure II
Contribution des différentes composantes à la croissance économique en Afrique, 2019-2023
 (en points de pourcentage)



Source : The Economist, base de données de l' Economist Intelligence Unit, disponible à l'adresse <https://viewpoint.eiu.com/data/> (consultée en décembre 2022). Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, *Situation et perspectives de l'économie mondiale en 2023* ; et estimations et prévisions de la CEA pour 2023.

Note : Les données pour 2022 sont des estimations et celles pour 2023 des projections.

4. En ce qui concerne le revenu par habitant, les résultats restent médiocres sur le continent, avec une perte estimée entre 5 et 15 % entre 1986 et 2016, en raison des changements climatiques, dont les effets ont limité la capacité de l'Afrique à réaliser son potentiel économique. Si les politiques climatiques mondiales actuelles restent inchangées, la température moyenne pourrait dépasser d'environ 2,7 °C celle de l'époque préindustrielle, ce qui entraînerait une réduction de 20 % de la croissance économique d'ici 2050⁵. De nombreux pays africains consacrent déjà entre 2 et 9 % de leur budget à la lutte contre les phénomènes météorologiques extrêmes⁶.

⁴ The Economist, base de données de l' Economist Intelligence Unit, disponible à l'adresse <https://viewpoint.eiu.com/data/> (consultée en décembre 2022).

⁵ Christian Aid, "The cost to Africa : drastic economic damage from climate change", novembre 2022, disponible à l'adresse www.christianaid.org.uk/sites/default/files/2022-11/the-cost-to-africa.pdf.

⁶ Centre africain pour la politique en matière de climat, "Information brief: Africa is spending more than its fair share for adaptation" (2017), disponible à l'adresse

C. Reprise de la croissance dans les sous-régions

5. La croissance de l'Afrique en 2022 a été principalement tirée par celle des sous-régions de l'Afrique de l'Est, du Nord et de l'Ouest (voir figure III). Selon les estimations, la croissance en Afrique de l'Est devrait atteindre 5,1 % en 2022 et se stabiliser autour du même niveau en 2023. Elle continuera d'être stimulée par le rebond de l'activité des services et de l'industrie, l'augmentation des dépenses publiques, l'accroissement des échanges commerciaux, la reprise du secteur du tourisme, le resserrement des liens régionaux dans le cadre de la Communauté d'Afrique de l'Est et l'augmentation des investissements dans les infrastructures, en particulier au Rwanda et en Ouganda⁷. Selon les estimations, la croissance en Afrique centrale devrait atteindre 3,4 % en 2022, contre 1,4 % en 2021, principalement à la faveur de la croissance au Cameroun et au Gabon, elle-même due à une augmentation des cours du pétrole conjuguée à une forte production intérieure dans ces deux pays⁸.

6. En Afrique de l'Ouest, le Sénégal devrait continuer à connaître une progression remarquable de son taux de croissance en 2023 à la faveur du démarrage des exportations d'hydrocarbures, qui coïncide avec la hausse des prix du gaz naturel⁹. À cause de la faiblesse persistante du secteur pétrolier, la croissance du PIB réel du Nigéria devrait toutefois ralentir, passant de 3,6 % en 2021 à 3,3 % en 2022¹⁰. La croissance de la sous-région d'Afrique de l'Ouest devrait augmenter légèrement, passant de 3,6 % en 2022 à 3,8 % en 2023.

www.climdev-africa.org/sites/default/files/DocumentAttachments/Information%20Brief-Adaptation%20COP23-New.pdf.

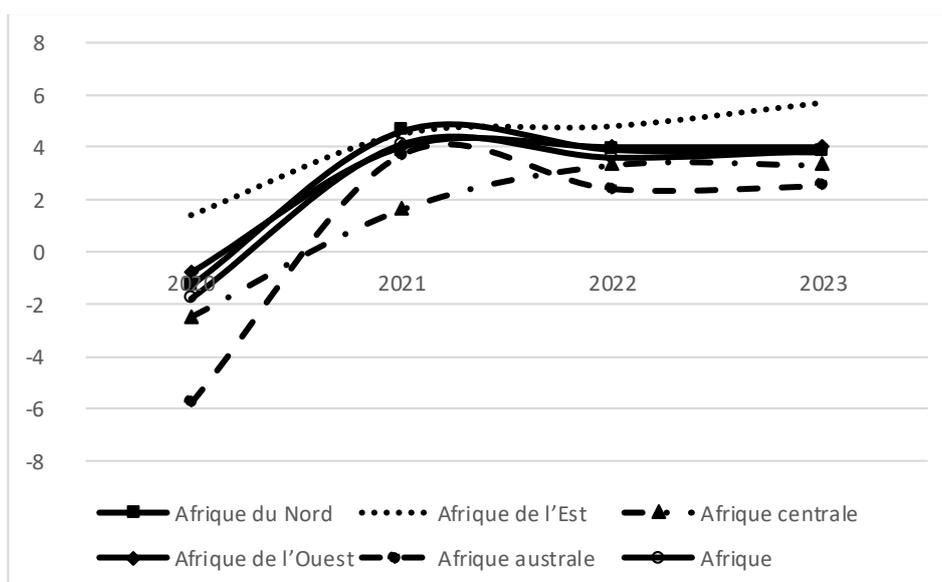
⁷ Banque africaine de développement, "African Development Bank predicts economic slowdown in East Africa in 2022, but bounce back in 2023", 16 novembre 2022.

⁸ Oxford Economics, "Talking point Central Africa : higher oil prices to benefit Cameroonian and Gabonese exports", 14 mars 2022.

⁹ Oxford Economics, "Research briefing : Africa in 2023 - where will growth come from ?" 25 novembre 2022

¹⁰ Banque mondiale, "La Banque mondiale en Afrique", 14 décembre 2022, disponible à l'adresse www.worldbank.org/en/region/af/overview.

Figure III
Croissance du produit intérieur brut réel en Afrique par sous-région, 2020-2023
 (en points de pourcentage)



Source : Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, *Situation et perspectives de l'économie mondiale en 2023* et estimations et prévisions de la CEA, 2023.

7. La croissance en Afrique du Nord devrait s'accroître, passant de 3,9 % en 2022 à 4,8 % en 2023, en grande partie en raison de la hausse attendue de la demande dans la zone euro. Par conséquent, la demande d'exportations des pays d'Afrique du Nord sera en hausse, le nombre d'arrivées de touristes se relèvera et les envois de fonds devraient augmenter en 2023. Des pays comme l'Algérie, le Maroc et la Tunisie devraient en tirer des avantages, car ils ont des niveaux d'échanges plus élevés avec la zone euro¹¹.

8. Une croissance lente est attendue dans la plupart des pays d'Afrique australe, tirée par la plus grande économie de la sous-région, l'Afrique du Sud, et atteignant une moyenne sous-régionale de 2,8 %. Au cours de l'année écoulée, le pays a fait face à un certain nombre de problèmes persistants, notamment des contraintes liées aux infrastructures du secteur de l'électricité et des transports, un taux de chômage élevé, un resserrement de la politique monétaire et une inflation élevée. En outre, l'atonie de la demande extérieure induite par les récessions attendues dans la zone euro et aux États-Unis entraînera une baisse des exportations réelles de l'Afrique du Sud en 2023, ce qui fait que le pays enregistrera la plus faible croissance parmi les principales économies africaines cette année-là¹². Le taux de croissance de la sous-région d'Afrique australe devrait se maintenir à environ 2,3 % en 2023, soit un niveau semblable à celui de 2022.

D. Une marge de manœuvre budgétaire restreinte

9. Depuis le début de 2022, l'inflation galopante et la hausse des taux d'intérêt ont réduit la marge de manœuvre budgétaire déjà limitée des gouvernements africains. Parce qu'ils ont dû stimuler la reprise économique et protéger les populations vulnérables contre les prix élevés induits par la guerre en Ukraine, les pays africains ont eu du mal à maintenir une viabilité

¹¹ Fitch Solutions, "Another challenging year for North African economies", 9 novembre 2022.

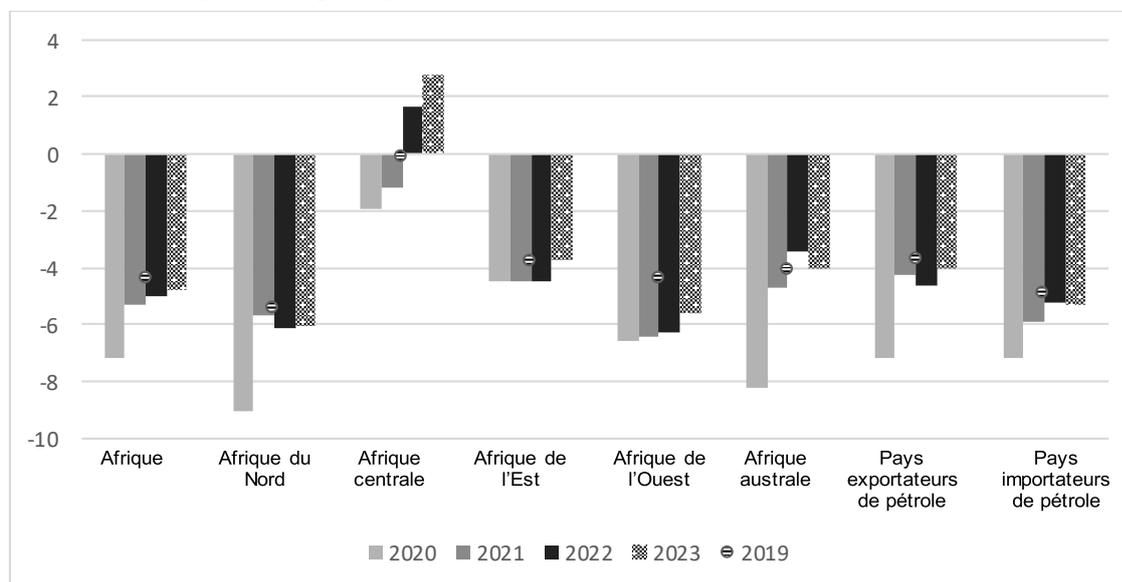
¹² Oxford Economics, "Research briefing : Africa in 2023 - where will growth come from ?"

budgétaire. Les déficits budgétaires se sont creusés de 0,2 point de pourcentage, atteignant -5,0 % en 2022, soit un taux pire que celui d'avant la pandémie (voir figure IV). Cette situation rend difficile l'investissement dans des actions visant à lutter contre les effets des chocs multiples et à renforcer la résilience. Toutefois, les déficits budgétaires devraient se réduire à -4,9 % en 2023, à la faveur, principalement, d'une inflation élevée, qui tend à diminuer la valeur réelle des déficits.

Figure IV

Solde budgétaire dans les sous-régions et les groupes de pays africains, 2019-2023

(en pourcentage du produit intérieur brut)



Source : Fonds monétaire international (FMI), "World economic outlook : countering the cost-of-living crisis", Perspectives de l'économie mondiale (Washington, Fonds monétaire international, 2022).

10. En Afrique du Nord, les déficits budgétaires se sont creusés, passant de -5,7 % en 2021 à -6,1 % en 2022 avant de diminuer légèrement à -6,0 % en 2023, tandis qu'en Afrique australe, le déficit budgétaire s'est amélioré, passant de -4,7 % en 2022 à -3,4 % en 2023. La sous-région d'Afrique centrale devrait toutefois enregistrer un solde budgétaire positif de 1,6 % en 2022, qui devrait passer à 2,8 % en 2023.

11. Les pays exportateurs de pétrole ont légèrement bénéficié de la hausse des prix de l'énergie, avec des déficits budgétaires atteignant -4,6 % en 2022 avant une diminution à -4,0 % selon les prévisions en 2023, bien que cela reste supérieur aux niveaux de 2019. Les pays importateurs de pétrole, en revanche, ont enregistré un déficit budgétaire de -5,2 % en 2022, taux qui, selon les prévisions, devrait atteindre -5,3 % en 2023.

12. Alors que les pays africains doivent augmenter les dépenses publiques pour combattre les effets des chocs récents, leur marge de manœuvre budgétaire reste limitée, puisque les dépenses publiques moyennes étaient estimées à 26 % du PIB en 2022 et devraient s'établir à 25 % en 2023. Cependant, la perception moyenne des recettes pour le continent était estimée à 22,5 % du PIB en 2022 (1 point de pourcentage de plus que le niveau de 2019) avant un léger rétrécissement attendu à 22,0 % en 2023. La situation budgétaire des pays reste tendue, les gouvernements ayant adopté diverses mesures - réductions des taxes à la consommation et des impôts sur le revenu, allocations en espèces et

subventionnement des prix, notamment - pour protéger les ménages contre les pressions inflationnistes¹³.

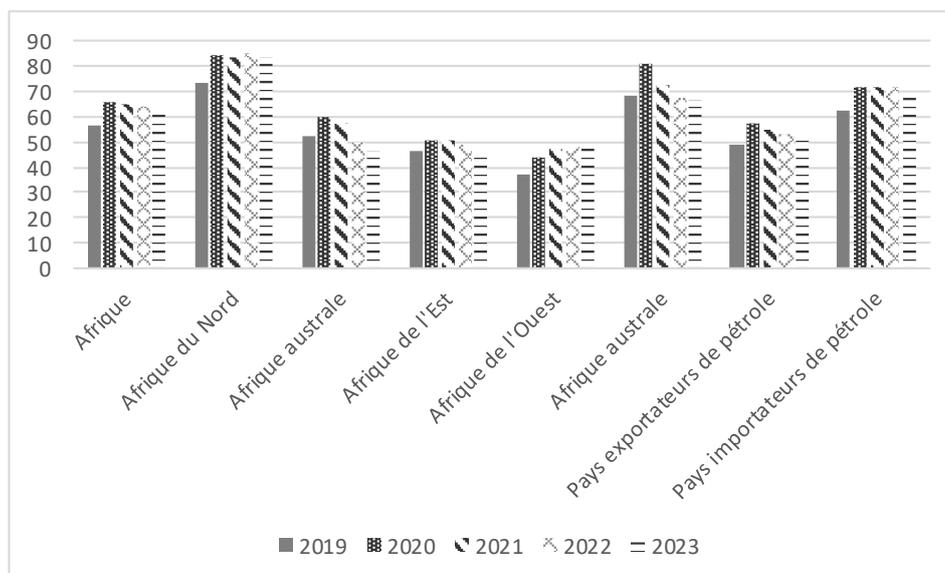
E. Vulnérabilités liées à la dette

13. Les vulnérabilités liées à la dette demeurent importantes sur le continent, et le niveau d'endettement devrait rester élevé, en raison des effets combinés de l'augmentation des dépenses publiques et de la baisse des recettes, qui sont dues à des chocs exogènes persistants. La dette publique a grimpé en flèche en raison du soutien budgétaire accordé aux ménages et aux entreprises vulnérables pour les protéger de l'impact de la pandémie, ce qui a limité la marge de manœuvre budgétaire. Le ratio dette/PIB en Afrique a été estimé à 64 % en 2022, en légère baisse par rapport aux 65 % de 2021, ce qui pourrait être partiellement attribué à l'inflation, car une inflation plus élevée réduit la valeur réelle de l'encours de la dette publique. Ces niveaux restent encore supérieurs au niveau de viabilité de la dette fixé par le FMI à 60 % du PIB.

Figure V

Dette publique brute dans les sous-régions et groupes de pays africains, 2019-2023

(en pourcentage du produit intérieur brut)



Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale.

14. Le niveau de la dette publique devrait s'améliorer légèrement en 2023 pour atteindre 61,9 % du PIB, ce qui est néanmoins supérieur au niveau pré-pandémique de 56,6 % enregistré en 2019 (voir figure V). Selon le FMI, au 31 janvier 2023, 13 pays africains présentaient un risque élevé de surendettement, et 8 étaient déjà en situation de surendettement, soit 2 de plus qu'en 2021¹⁴. La nécessité d'assurer le service et la reconduction d'une dette importante à un moment où les coûts d'emprunt nationaux et internationaux sont en hausse pèsera lourdement sur certains pays en 2023, et la situation pourrait s'aggraver en 2024 avec l'augmentation des remboursements de capital pour la plupart des pays¹⁵.

¹³ FMI, "Fiscal monitor : helping people bounce back", Fiscal Monitor (Washington, 2022).

¹⁴ Congo, Malawi, Mozambique, Sao Tomé-et-Principe, Somalie, Soudan, Tchad, Zambie et Zimbabwe

¹⁵ Economist Intelligence Unit, "Things to watch in Africa in 2023", 25 octobre 2022, disponible à l'adresse <https://viewpoint.eiu.com/analysis/article/1252505908/>.

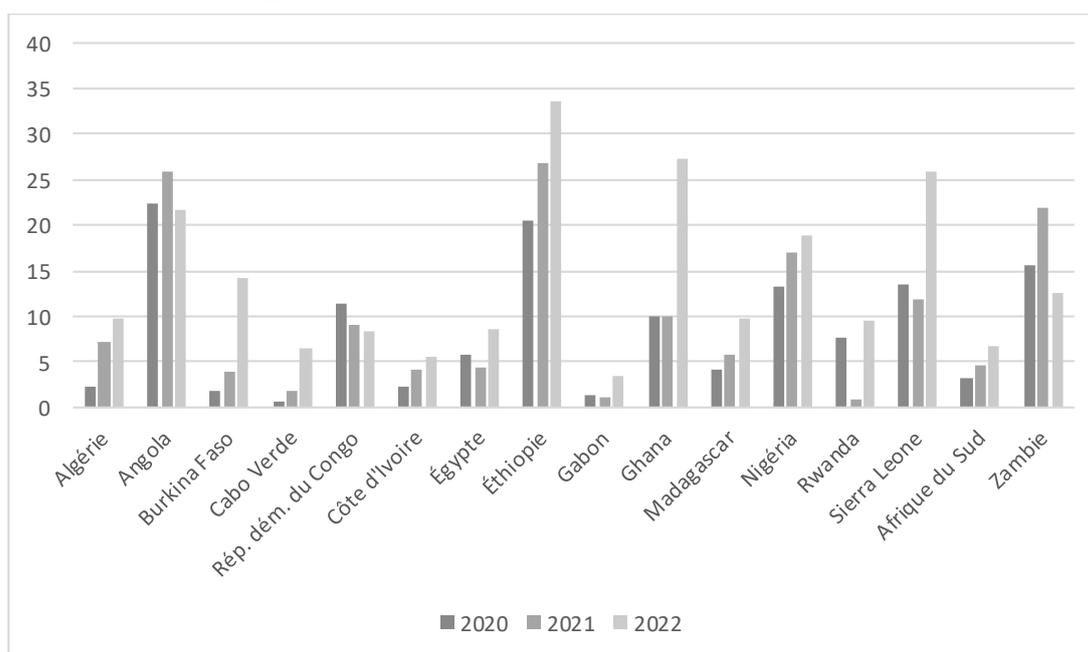
F. Une inflation en hausse

15. L'inflation en Afrique est restée élevée et se maintient au-dessus de 10 % depuis 2020, atteignant 12,8 % en 2022, principalement en raison des contraintes d'approvisionnement et de la hausse des prix du pétrole et des denrées alimentaires, ainsi que des prix d'autres biens marchands, en 2022. Selon les estimations, l'inflation a atteint 12,8 % en 2022 et devrait baisser à 11,8 % en 2023, en raison du resserrement de la politique monétaire sur le continent. Par conséquent, l'augmentation des coûts d'emprunt et des charges du service de la dette constitue un défi important pour l'avenir¹⁶.

Figure VI

Taux d'inflation dans certains pays africains, 2020-2022

(en pourcentage)



Source : FMI, bases de données des Perspectives de l'économie mondiale, disponibles à l'adresse www.imf.org/en/Publications/SPROLLS/world-economic-outlook-databases (consultées en janvier 2023).

16. Depuis le dernier trimestre de 2021, l'inflation est restée relativement élevée dans la quasi-totalité des pays d'Afrique et s'est maintenue à deux chiffres dans de nombreux pays (voir figure VI). Toutefois, les pays devraient enregistrer une tendance à la baisse à court et moyen terme, à mesure que les banques centrales resserrent leurs politiques et que les prix de l'énergie et des denrées alimentaires diminuent.

G. Augmentation des sorties de capitaux

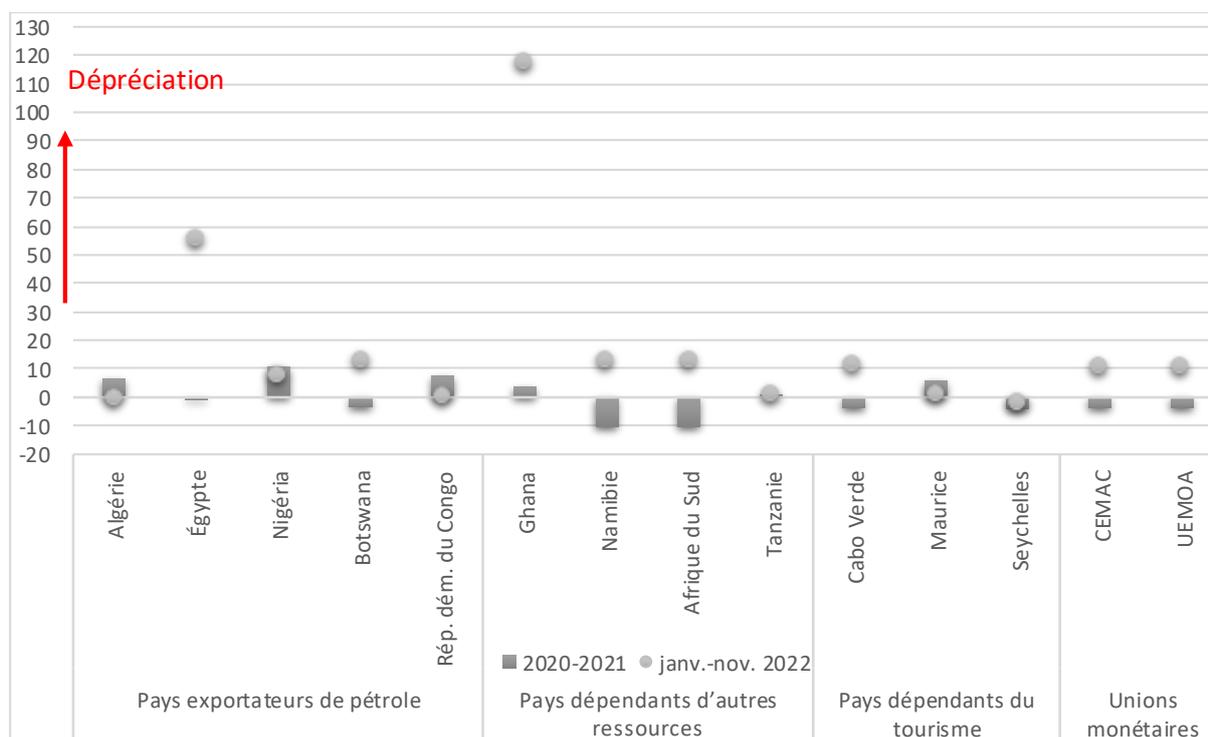
17. La hausse des taux d'intérêt décidée par la Réserve fédérale des États-Unis en mars 2022 en réponse à la persistance d'une inflation élevée a entraîné l'appréciation du dollar des États-Unis par rapport aux autres grandes devises. Les rendements plus élevés des obligations d'État à long terme dans les économies développées et la recherche d'actifs sûrs par les investisseurs ont entraîné des sorties de capitaux des marchés en développement, dont l'Afrique. Ces sorties de capitaux ont entraîné une dépréciation importante des monnaies

¹⁶ Nations Unies, CEA, " Résultats et perspectives économiques trimestriels de l'Afrique, juillet-septembre 2022" (2022).

nationales par rapport au dollar des États-Unis dans plusieurs pays africains (voir figure VII).

Figure VII

Variation en pourcentage du taux de change, 2020-2022
(en monnaie nationale pour 1 dollar des États-Unis)



Source : FMI, Statistiques financières internationales, disponibles à l'adresse <https://data.imf.org/?sk=4c514d48-b6ba-49ed-8ab9-52b0c1a0179b>

(consultées en décembre 2022) ; et Bloomberg, Bloomberg Professional Services Data, disponible à l'adresse

www.bloomberg.com/professional/product/data/ (consulté en janvier 2023).

Abréviation : CEMAC = Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale. UEMOA = Union économique et monétaire ouest-africaine.

18. La dépréciation monétaire a été plus prononcée dans les pays ayant un régime de change flexible et dans les pays exportateurs de produits de base, car ils subissent des pressions inflationnistes plus fortes, ce qui indique un important effet de répercussion du taux de change par rapport au dollar des États-Unis. La monnaie la plus touchée sur le continent est le cedi ghanéen, qui s'est déprécié de plus de 50 % par rapport au dollar en 2022 (voir figure VII). Il s'est toutefois renforcé depuis décembre 2022, à la suite d'une visite du FMI et de l'annonce d'un échange de dette intérieure¹⁷.

19. Le rand sud-africain s'est affaibli de près de 12 % sur la période allant de janvier à novembre 2022, tandis que la livre égyptienne s'était dépréciée de plus de 20 % à la fin du mois d'août 2022, puis a fléchi d'environ 14,5 % en octobre 2022 pour atteindre un plancher record par rapport au dollar des États-Unis suite au passage à un régime de change flexible (voir figure VII)¹⁸.

20. Les pays à taux de change fixe au sein de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale et de l'Union économique et monétaire ouest-africaine ont vu leur monnaie se déprécier de 10 % en moyenne par rapport au

¹⁷ FMI, Perspectives de l'économie mondiale.

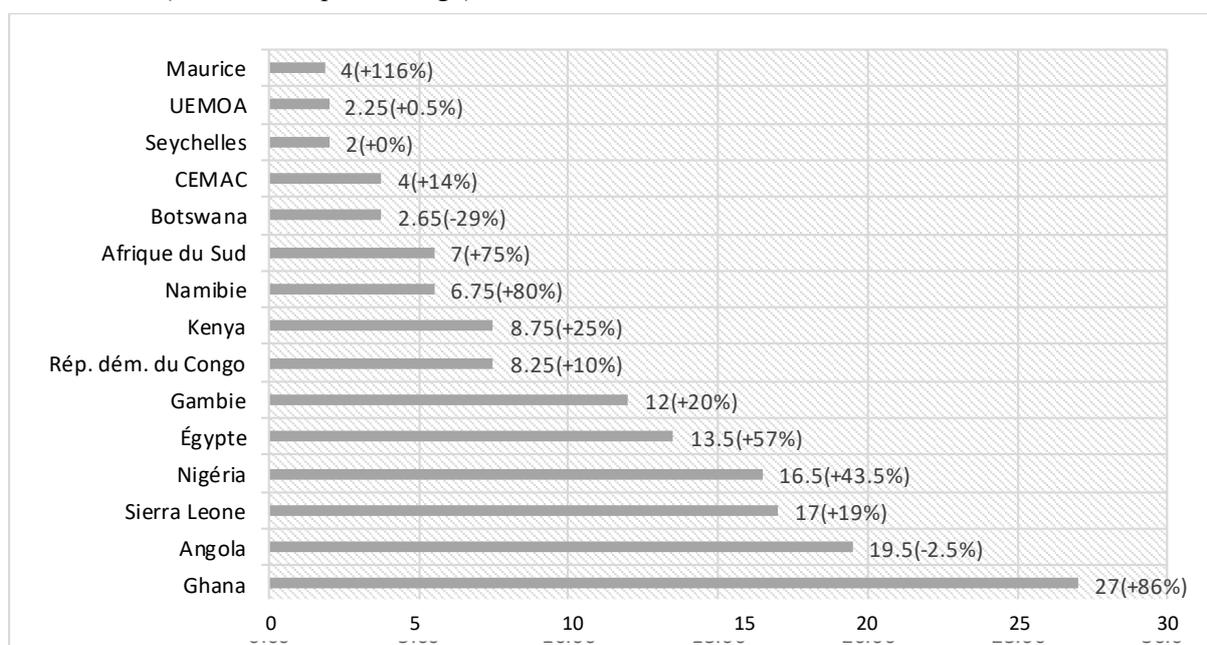
¹⁸ Patrick Werr et Aidan Lewis, "IMF looks for Egyptian currency flexibility after end of December, official says", Reuters, 19 décembre 2022.

dollar des États-Unis entre janvier et novembre 2022. Parmi les économies dépendantes du tourisme, Cabo Verde a vu, sur la même période, sa monnaie se déprécier de 11 %.

21. Malgré un arrêt de la tendance haussière du dollar au quatrième trimestre de 2022, la plupart des monnaies africaines se déprécieront probablement par rapport à cette devise en 2023, car les pays développés continuent de resserrer leur politique monétaire pour limiter l'inflation. En raison de la guerre en cours en Ukraine, de la réduction de la demande étrangère et des pressions intérieures sur les prix, les économies africaines pourraient continuer à subir la faiblesse des taux de change en 2023.

22. En conséquence, plusieurs banques centrales africaines ont resserré leur politique monétaire et ajusté leur taux de change, des pays comme le Ghana, Maurice et la Namibie ayant augmenté leurs taux directeurs de 116 %, 86 % et 80 %, respectivement, sur la période allant de janvier à novembre 2022 (voir figure VIII).

Figure VIII
Taux directeurs dans certains pays africains, janvier-novembre 2022
(Variation en pourcentage)



Source : FMI, "Statistiques financières internationales" Données du FMI, disponibles à l'adresse <https://data.imf.org/?sk=4c514d48-b6ba-49ed-8ab9-52b0c1a0179b> (consultées en décembre 2022) ; sites Web des banques centrales, 2022.

Abréviation : CEMAC = Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale. UEMOA = Union économique et monétaire ouest-africaine.

II. Les vents contraires auxquels fait face le commerce africain

23. Après une baisse de 18 % en 2020 causée par la pandémie de COVID-19, le commerce africain a rebondi en 2021, enregistrant une croissance de 34 % (voir figure IX). L'assouplissement des mesures d'atténuation des effets de la pandémie a entraîné une augmentation de la demande mondiale de biens et de services, tandis que la diminution des problèmes de la chaîne d'approvisionnement a simultanément contribué à la croissance du commerce africain. Cependant, malgré les estimations initiales faisant état d'une poursuite

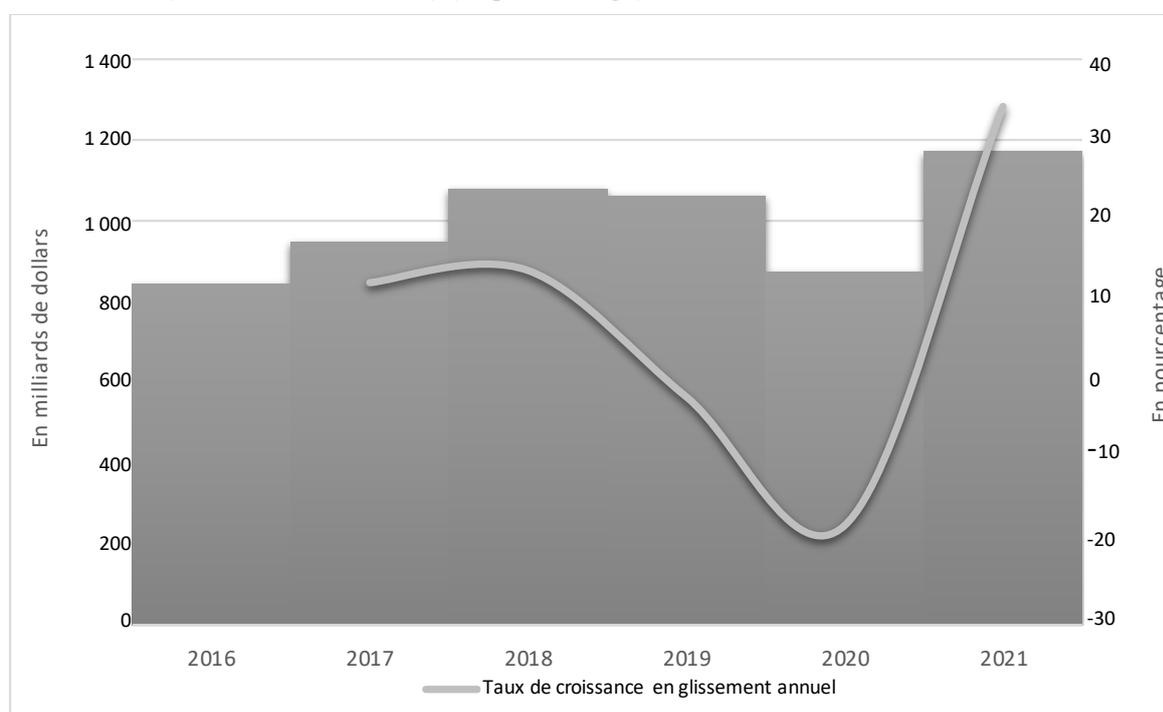
de la croissance, le commerce africain des biens et services a dû faire face à plusieurs vents contraires en 2022. En effet, le conflit en Ukraine a augmenté le coût des importations africaines, en particulier de produits alimentaires et énergétiques, tandis que le durcissement des conditions financières mondiales, qui a pesé sur les budgets africains, a accru la probabilité d'une récession mondiale¹⁹.

24. Bien que la reprise des exportations africaines après la pandémie ait été plus forte que dans le reste du monde, avec une croissance de 42 % en 2021 contre une moyenne mondiale de 26 %, la part du continent dans les exportations totales reste faible et a même diminué ces dernières années. En 2010, par exemple, les exportations africaines représentaient 3,4 % du total mondial, alors qu'en 2021 elles ne représentaient plus que 2,5 %²⁰. En revanche, l'Europe et l'Asie combinées représentent environ les quatre cinquièmes du total mondial, ce qui souligne la dépendance du monde à l'égard des produits de ces régions.

Figure IX

Commerce total de l'Afrique, 2016-2021 (axe de gauche) et taux de croissance annuel (axe de droite)

(en milliards de dollars) (en pourcentage)



Source : CNUCED, base de données UNCTADStat, disponible à l'adresse <https://unctadstat.unctad.org/FR> (1er décembre 2022).

Note : On entend par "commerce total" la somme des importations et des exportations.

A. Les échanges intra-africains

25. Les exportations africaines vers le reste du monde sont largement concentrées sur les combustibles, qui représentaient environ 37 % des exportations du continent entre 2016 et 2021 (voir figure X). En outre, les

¹⁹ CNUCED, *Rapport sur le commerce et le développement 2022 : Perspectives de développement dans un monde fracturé : désordre mondial et réponses régionales* (publication des Nations Unies, 2023), p. 54 de l'anglais.

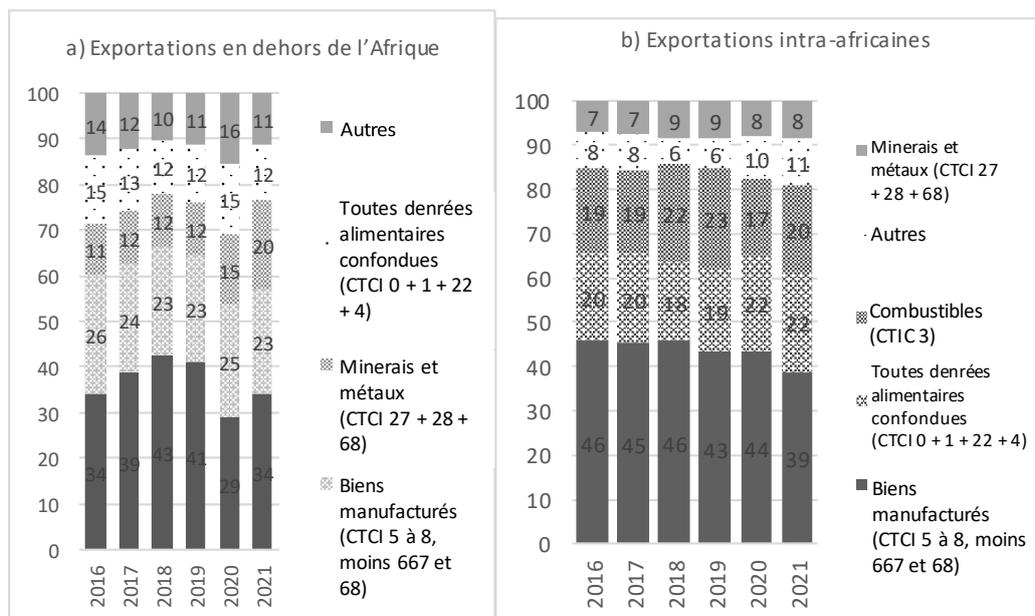
²⁰ CNUCED, base de données UNCTADStat, disponible sur le site <https://unctadstat.unctad.org/EN/> (consulté le 1^{er} décembre 2022).

minerais et les métaux, autres produits des industries extractives, représentaient 14 % des exportations africaines. Ensemble, ces deux groupes de produits représentaient plus de la moitié des exportations africaines vers le reste du monde. Quant aux produits manufacturés, ils représentaient, en moyenne, 44 % des exportations intra-africaines, alors que les combustibles et les minerais n'en représentaient que 20 % et 8 %, respectivement.

26. Les exportations intra-africaines représentent toutefois une part relativement faible de l'ensemble du commerce africain, soit 15 % seulement du total en 2021. De même, en 2021, les importations africaines en provenance du continent ne représentaient que 14 % de ses importations globales de marchandises. Cela montre que, même avec un commerce intra-africain plus équilibré, les principales relations commerciales du continent se font avec des pays extérieurs à ses frontières, ce qui l'expose de manière croissante et continue aux chocs mondiaux.

Figure X

Total des exportations africaines par composition, 2016-2021
(en pourcentage)



Source : CNUCED, base de données UNCTADStat, disponible à l'adresse <https://unctadstat.unctad.org/FR> (consultée le 1er décembre 2022).

Abréviation : CTCI = Classification type pour le commerce international.

27. À un niveau plus granulaire, cette exposition est encore plus prononcée. Par exemple, bien qu'elles ne représentent en 2021 que 3 % des importations totales, soit 16,5 milliards de dollars, la Fédération de Russie et l'Ukraine sont des marchés essentiels pour des produits de base comme le blé et le maïs. En effet, en 2021, ces deux pays ont été à l'origine de plus de 80 % de la facture des importations de blé du Bénin et de la Somalie. Ils ont également été à l'origine de plus de 50 % de la facture des importations de 14 autres pays africains²¹. Dans ce contexte, la dépendance commerciale de l'Afrique a exacerbé l'insécurité alimentaire sur le continent. Cette situation, combinée à la hausse des prix et au resserrement des conditions financières mondiales, a

²¹ CNUCED, base de données UNCTADStat, disponible à l'adresse <https://unctadstat.unctad.org/EN/> (consultée le 1er décembre 2022).

fait que plus de 60 % des pays africains ont eu besoin d'une aide extérieure pour s'approvisionner en produits alimentaires de première nécessité²².

B. L'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine

28. On estime que la mise en œuvre de l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) favorisera une croissance d'environ 35 % du commerce intra-africain d'ici 2045, au profit de tous les principaux secteurs²³. Le commerce intra-africain dans l'agroalimentaire, les services et l'industrie devrait augmenter d'environ 40 % dans chacun de ces secteurs. En revanche, bien que l'on s'attende toujours à une augmentation, la croissance des échanges concernant le secteur de l'énergie et de l'exploitation minière devrait être sensiblement inférieure, à environ 16 %. À cet égard, l'Accord devrait aider l'Afrique non seulement à s'industrialiser, mais aussi à réduire sa dépendance à l'égard de l'énergie et des mines. En outre, le commerce intra-africain étant actuellement dominé par les produits manufacturés, l'Accord devrait vraisemblablement aider l'Afrique à réduire sa dépendance actuelle vis-à-vis des importations de produits manufacturés, puisque l'agroalimentaire et l'industrie représentent la plus grande partie des avantages que l'Afrique tire de l'Accord, à quelques exceptions près (voir figure XI).

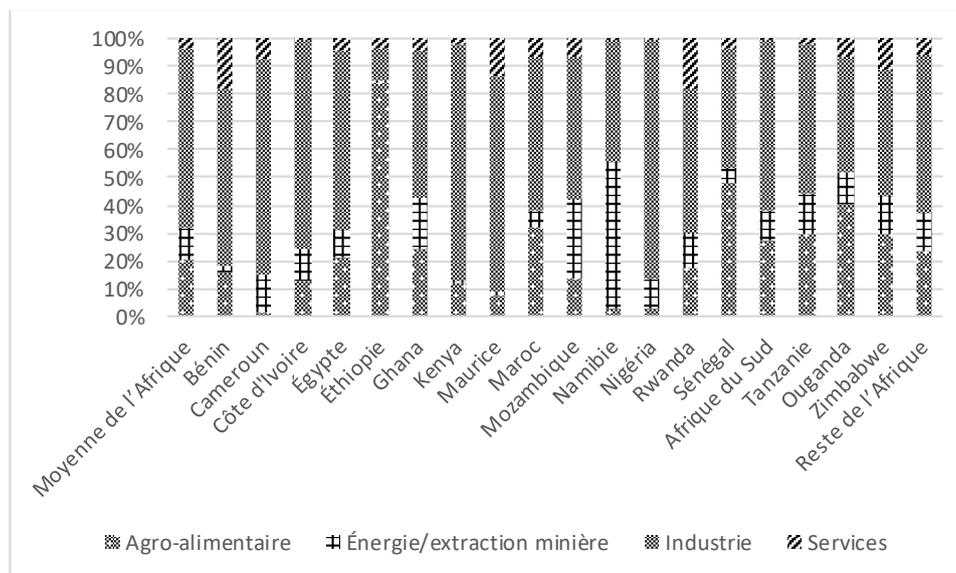
29. En ce qui concerne les négociations en cours concernant l'Accord, l'Assemblée des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine a annoncé, en février 2022, qu'elles étaient sur le point d'aboutir et que les échanges commerciaux dans le cadre de l'Accord devraient donc commencer. Cette décision a été confirmée en juin 2022 par le Conseil des ministres, ce qui a conduit au lancement en octobre 2022 de l'Initiative commerciale guidée de la ZLECAf en tant que projet pilote impliquant huit pays : Cameroun, Égypte, Ghana, Kenya, Maurice, République-Unie de Tanzanie, Rwanda et Tunisie. L'Initiative commerciale guidée vise à faciliter des échanges commerciaux significatifs entre les pays qui ont satisfait aux exigences minimales pour commercer dans le cadre de l'Accord. Elle devrait également permettre de tester l'environnement opérationnel, institutionnel et juridique, ainsi que le cadre de politique commerciale, à travers le continent et d'encourager d'autres pays à commencer à commercer officiellement dans le cadre de l'Accord²⁴.

²² CNUCED, "Africa's economic growth decelerates sharply", disponible à l'adresse <https://unctad.org/press-material/africas-economic-growth-decelerates-sharply#:~:text=Africa's%20economic%20activity%20is%20expected.Trade%20and%20Development%20Report%202022>.

²³ Nations Unies, CEA, "Takeaways from the expected impact of AfCFTA's implementation" (2021).

²⁴ Union africaine, "The AfCFTA Guided Trade Initiative", disponible à l'adresse <https://au-afcfta.org/2022/09/the-afcfta-guided-trade-initiative/>.

Figure XI
Répartition attendue des gains absolus par principaux secteurs des exportations des pays africains vers d'autres pays africains suite à la mise en œuvre de l'Accord portant création de la ZLECAf, d'ici 2045.
 (en pourcentage)



Source : Calculs de la CEA et du Centre d'études prospectives et d'informations internationales, basés sur MIRAGE-e, 2021.

III. Évolution récente des conditions sociales

30. La pauvreté et les inégalités étaient à un niveau élevé en Afrique avant même les récentes crises mondiales. La pauvreté qui s'aggrave et les inégalités qui se creusent dans un contexte de crises concomitantes menacent de réduire à néant les progrès accomplis pendant deux décennies pour les combattre. Se remettre des répercussions négatives de ces crises peut prendre des années, si des mesures urgentes ne sont pas prises aux niveaux mondial et national. Il est particulièrement alarmant de constater que les non-pauvres en Afrique courent un risque élevé de basculer dans la pauvreté dès qu'il y a des chocs. Des facteurs tant structurels qu'émergents contribuent à ce qui est devenu un problème majeur de politique publique.

A. Défis structurels et émergents

31. La croissance économique que connaît l'Afrique depuis le début des années 2000 n'a eu qu'une incidence modeste sur la pauvreté et les inégalités. L'inadéquation entre les secteurs de croissance et d'emploi est l'un des problèmes structurels qui continuent de réduire l'incidence de la croissance sur la réduction de la pauvreté. La majorité des Africains sont employés dans le secteur informel, principalement dans les secteurs de l'agriculture et des services, où la productivité est faible, ce qui se traduit par une moindre accumulation de compétences et une plus faible contribution à la croissance. Le fort taux d'accroissement de la population, dû à des taux de fécondité deux fois plus élevés que la moyenne mondiale, retarde la transition démographique durable et, partant, toute exploitation du dividende démographique.

32. Le lieu de résidence reste un facteur majeur d'inégalité en matière d'accès aux services publics, contribuant ainsi à la transmission intergénérationnelle de la pauvreté dans les zones rurales et alimentant les

migrations. Les inégalités entre les sexes ont conduit à la féminisation de la pauvreté, les jeunes filles faisant face à des risques aggravés, en particulier dans les zones rurales. La croissance urbaine rapide dans un contexte de stagnation ou de faible croissance du secteur manufacturier et du secteur des services modernes, tous les deux riches en emplois, a entraîné la prolifération de la pauvreté, des inégalités et de l'emploi informel dans les villes africaines.

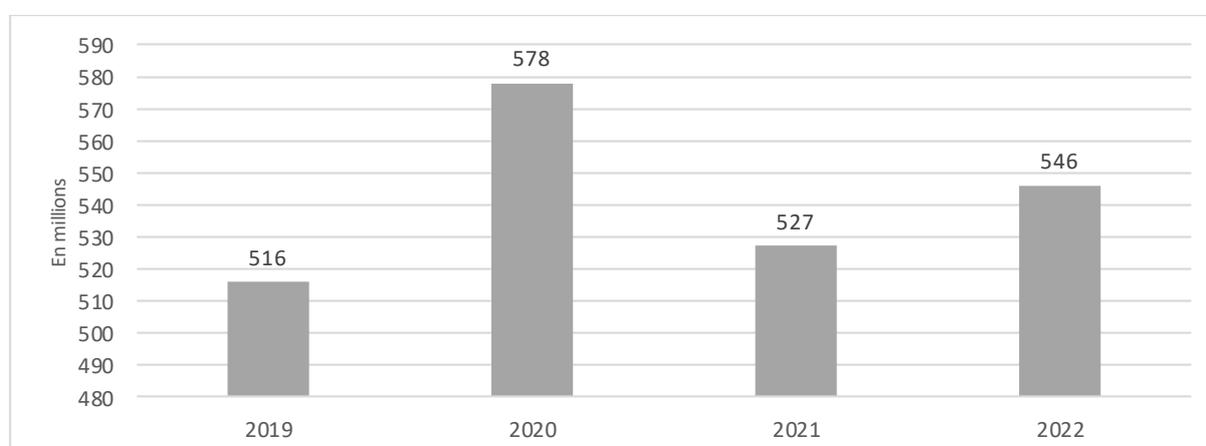
33. Il existe également des problèmes émergents qui vont au-delà des facteurs structurels, notamment les chocs persistants et les migrations, qui enferment des millions de personnes pauvres - principalement des femmes et des enfants - dans des situations vulnérables. Ces facteurs rendent la lutte contre la pauvreté et les inégalités plus difficile que par le passé, car la prestation des services publics devient très compliquée. À cet égard, l'engagement de « ne laisser personne de côté », dans l'esprit du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des principes fondamentaux de l'Agenda 2063 : l'Afrique que nous voulons, de l'Union africaine, exige de protéger les personnes vulnérables et de leur offrir un accès égal aux chances.

B. Concentration de l'extrême pauvreté à l'échelle mondiale

34. Des mesures récentes de la pauvreté, effectuées grâce à des approches monétaires et non monétaires, confirment que l'extrême pauvreté constitue un problème majeur de politique publique. La région a fait des progrès considérables dans ses efforts visant à réduire la proportion de personnes vivant dans l'extrême pauvreté (c'est-à-dire avec moins de 2,15 dollars par jour et par personne), qui est passée de 55 % en 2000 à 35 % en 2019. En 2020, cependant, cette proportion est passée à 39,2 % de la population africaine, 62 millions de personnes étant poussées dans la pauvreté en une seule année (de 2019 à 2020) à cause de la pandémie. Si le nombre de personnes pauvres a diminué entre 2020 et 2021, il a de nouveau augmenté de 19 millions entre 2021 et 2022, pour atteindre 546 millions (voir figure XII). L'extrême pauvreté mondiale se concentre de plus en plus en Afrique, qui représente désormais 80 % de la pauvreté mondiale.

Figure XII

Nombre de personnes vivant dans la pauvreté en Afrique, 2019-2022 (en millions)



Source : Banque mondiale, "Indicateurs du développement dans le monde", base de données DataBank (consultée en décembre 2022).

35. Au niveau sous-régional, l'Afrique de l'Est et l'Afrique de l'Ouest comptaient le plus grand nombre de personnes vivant dans la pauvreté, avec 224 millions et 177 millions, respectivement. Ces deux sous-régions représentent 73 % du total des pauvres du continent. C'est en Afrique australe

que le nombre de personnes vivant dans la pauvreté est le plus faible (16 millions), suivie par l'Afrique du Nord (17 millions) et l'Afrique centrale (103 millions)²⁵.

C. Chocs dominants et facteurs structurels

36. Les chocs dominants, combinés aux facteurs structurels sous-jacents, ont aggravé les risques de tomber dans la pauvreté pour les non-pauvres et de s'enfoncer davantage dans la pauvreté pour les pauvres²⁶. La contraction de la croissance économique causée par la pandémie de COVID-19 a eu des répercussions importantes sur la pauvreté et la vulnérabilité, car les chocs combinés de l'offre et de la demande ont entraîné une baisse de l'activité économique et des pertes d'emplois et de revenus, ce qui a eu des effets négatifs sur les ménages et sur leur capacité à gérer les risques. Les perturbations causées par la pandémie ont fait basculer environ 55 millions de personnes (qui n'étaient pas pauvres auparavant) dans l'extrême pauvreté en Afrique en 2020 et ont annulé plus de deux décennies de progrès réalisés en matière de réduction de la pauvreté²⁷.

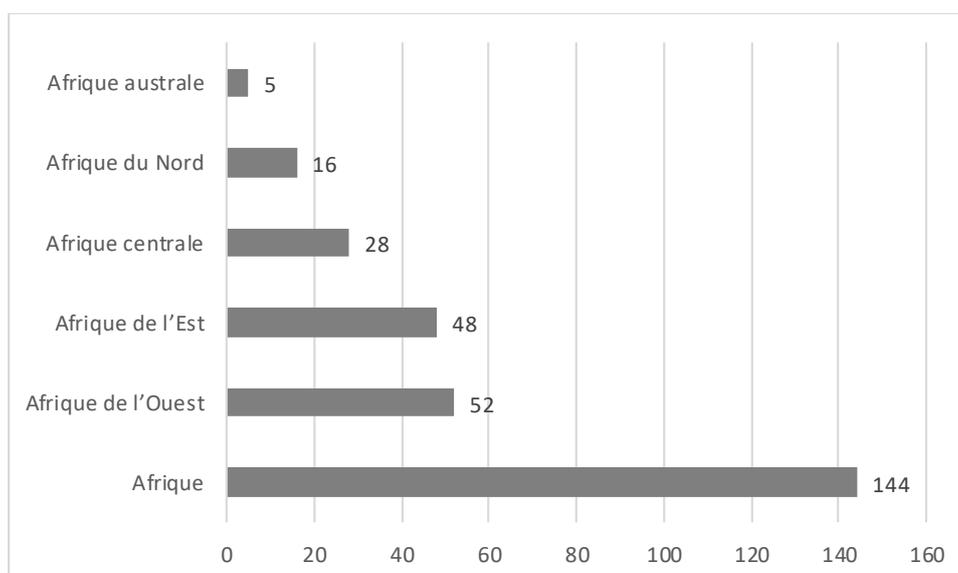
37. Selon les données de la Banque mondiale, pendant la pandémie de COVID-19, les non-pauvres, notamment ceux qui se situent juste au-dessus du seuil d'extrême pauvreté de 2,15 dollars par jour, ont sombré dans la pauvreté en raison du peu de moyens dont ils disposent pour se protéger des effets des chocs. En ce qui concerne les personnes qui se situent à 20 % ou moins au-dessus du seuil de pauvreté (c'est-à-dire celles qui vivent avec un revenu compris entre 2,15 et 2,35 dollars par jour), 144 millions de ces non-pauvres courent un risque élevé de tomber dans la pauvreté, ce qui signifie que 10 % de la population africaine risque de tomber dans la pauvreté en 2022 (voir figure XIII). L'Afrique de l'Est et l'Afrique de l'Ouest affichent les chiffres les plus élevés, représentant 70 % des personnes vulnérables à la pauvreté en Afrique, avec respectivement 52 millions et 48 millions de personnes, tandis que l'Afrique australe affiche le chiffre le plus bas, avec 5 millions de personnes susceptibles de tomber dans la pauvreté. Toutefois, le nombre de personnes susceptibles de tomber dans la pauvreté (c'est-à-dire celles qui vivent 20 % au-dessus du seuil de pauvreté) a augmenté de 21,9 millions entre 2021 et 2022.

²⁵ Banque mondiale, "Indicateurs du développement dans le monde", base de données DataBank (consulté en décembre 2022).

²⁶ *Rapport économique sur l'Afrique 2021 : Lutte contre la pauvreté et la vulnérabilité en Afrique pendant la pandémie de COVID-19* (publication des Nations Unies, 2022).

²⁷ Ibid.

Figure XIII
Nombre de personnes vivant 20 % au-dessus du seuil de pauvreté et risquant de tomber dans la pauvreté en 2022
 (en millions)



Source : Banque mondiale, "Indicateurs du développement dans le monde", base de données DataBank (consultée en décembre 2022).

D. Pauvreté dynamique et transitoire

38. La pauvreté en Afrique est hautement dynamique et transitoire, de sorte que les ménages pauvres entrent dans la pauvreté et en sortent du fait de chocs exogènes et de leur incapacité à gérer les chocs non assurés. La vulnérabilité économique et la volatilité de la consommation liées aux chocs - tels que les dépenses de santé directes, les effets de la baisse des cours du pétrole (en particulier dans les pays exportateurs de pétrole) et la sécheresse - ont fait basculer les non-pauvres dans la pauvreté en 2022. Les personnes travaillant principalement dans le secteur informel, notamment les femmes, les réfugiés, les personnes déplacées et les résidents urbains exerçant un emploi informel, sont les plus susceptibles de tomber dans la pauvreté. Les femmes ont subi des effets négatifs de la pandémie plus importants que les hommes. Par exemple, en Afrique du Sud, 47 % des femmes pauvres ont perdu leur emploi pendant la pandémie, contre 36 % des hommes pauvres. Les femmes sans diplôme de l'enseignement supérieur ont été sévèrement touchées, tandis que celles qui ont conservé leur emploi ont vu leur temps de travail et leur salaire baisser davantage que ceux des hommes²⁸.

E. Inégalité persistante des revenus

39. Si les inégalités de revenus ont été élevées et constantes tout au long des crises récentes, les inégalités de richesse ont été encore plus fortes. Les niveaux élevés d'inégalité et de pauvreté créent un cercle vicieux dans lequel des goulets d'étranglement structurels persistent, rendant la population africaine perpétuellement vulnérable face aux chocs tant économiques que non économiques. S'attaquer aux facteurs de risque pour les ménages vulnérables, tout en renforçant leur capacité à résister aux chocs futurs, devrait être au centre

²⁸ Ibid.

des stratégies de relance, parallèlement à la facilitation d'une croissance inclusive.

IV. Perspectives de croissance à moyen terme

40. Les résultats de l'Afrique en 2022 ont été compromis par divers chocs internes et externes, qui assombriront les perspectives pour l'année à venir. Le ralentissement de la demande mondiale, les pressions inflationnistes mondiales causées par la guerre en Ukraine, le niveau élevé des taux d'intérêt et de la dette et les événements climatiques devraient peser lourdement sur les perspectives de croissance de l'Afrique à court et moyen terme. La situation politique et sécuritaire reste difficile dans certains pays du continent, en particulier dans la région du Sahel, et les préparatifs d'élections présidentielles et parlementaires se poursuivront tout au long de 2023 et 2024.

41. L'environnement extérieur défavorable créé par les prévisions de récession aux États-Unis et dans la zone euro devrait peser sur les cours des produits de base et sur la demande de produits d'exportation africains, d'où l'importance d'un renforcement des fondamentaux macroéconomiques nationaux en tant que moteurs de la croissance²⁹. Le resserrement de la politique monétaire dans les principales économies avancées entraînerait une baisse de la demande mondiale, une hausse des coûts d'emprunt et, partant, une diminution des investissements sur le continent. Du fait de la hausse des taux d'intérêt, la dette publique reste élevée, atteignant des niveaux inquiétants dans certains pays et sapant les efforts déployés pour améliorer la viabilité de la dette et protéger les personnes vulnérables.

V. Conclusions et recommandations

42. Afin de bâtir des économies durables et résilientes, les États africains doivent redoubler d'efforts pour concevoir et mettre en œuvre des cadres macroéconomiques crédibles qui soient à même de stimuler la transformation socio-économique de manière à renforcer les capacités de production, à réduire les coûts de transaction et à promouvoir la transformation structurelle. De même, la réduction de la dépendance à l'égard de la dette exige qu'ils redoubtent d'efforts pour mobiliser les ressources nationales grâce à des politiques fiscales efficaces et à d'autres mécanismes et instruments innovants permettant de réduire le coût du crédit.

43. La hausse des coûts de financement en dollars des États-Unis représente un risque important non seulement pour le fardeau de la dette existante, mais aussi pour les perspectives de mobilisation des ressources destinées à financer des projets de développement durable. Les pays africains doivent développer leurs marchés financiers nationaux en s'appuyant sur des cadres réglementaires solides et efficaces, afin de jeter de bonnes bases pour la résilience du système financier global et de faire en sorte que les politiques monétaires donnent de meilleurs résultats.

44. Dans un contexte d'inflation élevée, de dette importante, de taux d'intérêt en hausse et de grande incertitude, la coordination entre les politiques monétaire et budgétaire est essentielle pour réduire l'inflation tout en protégeant les ménages les plus vulnérables. Le renforcement des dispositifs de protection sociale et des allocations en espèces temporaires et ciblées peut se révéler efficace pour protéger les ménages vulnérables contre les flambées de prix. Toutefois, l'augmentation des dépenses budgétaires pourrait exacerber l'inflation. Aussi les gouvernements devraient-ils prioriser les dépenses publiques et en accroître l'efficacité grâce à une panoplie de mesures

²⁹ Cesar Calderon et autres, "Food system opportunities in a turbulent time".

appropriées, ce qui nécessitera sans doute d'équilibrer les politiques budgétaires et monétaires, compte tenu des priorités dominantes.

45. L'architecture financière internationale actuelle doit être réformée afin que les pays africains puissent accéder aux ressources plus facilement et à moindre coût. Des instruments tels que le Mécanisme de liquidité et de durabilité et le Cadre commun de traitement de la dette au-delà de l'Initiative de suspension du service de la dette pourraient permettre aux États africains d'accéder à des coûts d'emprunt plus faibles et de payer moins d'intérêts.

46. Les pays africains ont une grande chance de tirer parti des flux financiers prévisibles des marchés du carbone et de stimuler les investissements du secteur privé dans des projets résilients face aux changements climatiques, en exploitant la relation établie avec les investisseurs lors de la vingt-septième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques³⁰. Les échanges de créances contre des mesures d'adaptation au climat peuvent les aider à restructurer leurs portefeuilles de dettes existants et à alléger le poids de leur endettement, ce qui leur permettrait de poursuivre leur développement industriel.

47. Les pays africains devraient également tirer parti de l'Accord portant création de la ZLECAf pour accélérer l'industrialisation et la diversification de leurs secteurs productifs. Il faudra pour cela renforcer le capital humain, promouvoir l'emploi dans les secteurs à forte productivité et faire progresser la numérisation. Les pays africains devraient exploiter les possibilités offertes par l'Accord pour stimuler le commerce intra-africain et renforcer les capacités de production et la résistance aux chocs extérieurs. Il faut que les gouvernements soutiennent pleinement la mise en œuvre de l'Accord si l'on veut accélérer un développement inclusif et durable en Afrique.

48. Pour que soit couronnée de succès la deuxième phase des négociations sur les protocoles relatifs aux investissements et à la concurrence, qui est en cours de finalisation, tous les États membres doivent y participer activement. Ils doivent notamment veiller à ce que ces protocoles, une fois finalisés, soient mis en œuvre et que les lois et règles nationales sont alignées sur leurs dispositions.

49. D'importants efforts restent à déployer pour faire connaître l'Accord portant création de la ZLECAf. Pour que l'Accord fonctionne efficacement, les autorités se doivent de veiller à ce que toutes les parties prenantes aient connaissance de sa teneur, ainsi que des droits et privilèges qu'il confère et des obligations et devoirs qui en découlent.

³⁰ Voir la Plateforme d'action pour le climat en Afrique, disponible à l'adresse <https://capa.earthrise.media/>.